



Sochaux, le 10 avril 2013

Assemblée générale des actionnaires PSA du 24 avril prochain

Les révélations CGT

Le groupe PSA convoque l'Assemblée Générale des actionnaires pour le 24 avril prochain. Les résolutions que M. Varin soumet à cette assemblée sont proprement scandaleuses !

Un contexte très particulier

Cette assemblée générale se tient dans un contexte très particulier :

- La direction s'apprête à mettre en œuvre, dans les prochaines semaines, son plan de 11000 suppressions d'emplois, comprenant notamment la fermeture d'Aulnay et 1400 licenciements à Rennes. Les salariés d'Aulnay, en grève depuis le 16 janvier, pour obtenir un CDI pour tous et une préretraite pour les anciens, se heurtent à une direction intransigeante qui prétend qu'elle n'a pas les moyens de satisfaire les revendications.
- Lors des discussions salariales, la direction a annoncé qu'il y aurait 0 % d'augmentation générale des salaires en 2013, ce qui se traduira par une perte de rémunération pour les salariés du groupe.
- La direction a annoncé l'ouverture dans les prochaines semaines de discussions sur un « accord de compétitivité » pour baisser le « coût du travail », à la sauce de ce qu'elle a fait à SevelNord (blocage pluriannuel des salaires, suppression de RTT, mobilité forcée ...).

Des propositions révoltantes

Tout ceci n'empêche pas M. Varin de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires des résolutions absolument scandaleuses :

- Résolution n°15 : L'accord de l'assemblée des actionnaires est sollicité pour autoriser M. Varin à acheter, avec l'argent de l'entreprise, des actions PSA en bourse (opération dite de « rachat d'actions ») pour un montant pouvant aller jusqu'à 320,44 millions €.
- Résolution n° 16 : L'accord des actionnaires est sollicité pour autoriser M. Varin à détruire tout ou partie des actions PSA achetées en vertu de la résolution précédente (opération dite d'annulation d'actions).

Ces opérations de rachat-annulation d'actions ont coûté à l'entreprise 3 milliards € au cours des 14 dernières années. Après avoir été longuement dénoncées par la seule CGT, elles ont enfin été montrées du doigt en 2012 par le rapport SARTORIUS et par le rapport SECAFI, comme un gaspillage inimaginable des richesses provenant du travail des salariés du groupe, au seul profit des actionnaires.

Cela n'empêche pas M. Varin de demander à l'Assemblée des actionnaires la poursuite de cette gabegie.

- Résolution n°17 : L'accord des actionnaires est sollicité pour l'attribution d'actions gratuites aux mandataires sociaux et « à certains salariés choisis par le Directoire », c'est-à-dire aux dirigeants de l'entreprise ! Pour la modique somme de 0,85 % du capital social soit 30,1 millions €. Un joli bonus qui ne dit pas son nom !

La CGT constate qu'on est bien loin de la description catastrophiste que M. Varin veut donner de la situation financière de l'entreprise et qu'en tout état de cause, la priorité reste encore d'enrichir les plus riches.

La CGT exige le retrait immédiat de ses résolutions scandaleuses.

La CGT demande que les 350 millions € que M. Varin est prêt à gaspiller en rachat-annulation d'actions et en distribution d'actions gratuites soient utilisés pour financer, à Aulnay comme à Rennes, une préretraite à partir de 55 ans, afin d'éviter le licenciement de seniors qui n'ont que très peu de chance de retrouver un travail.

Paris, le 10 avril 2013